



**HAL**  
open science

## Traces de la politique, politique des traces

Kevin Eybert, Rémi Zanni

► **To cite this version:**

Kevin Eybert, Rémi Zanni. Traces de la politique, politique des traces. Encyclo. Revue de l'école doctorale Sciences des Sociétés ED 624, 2015, Traces de la politique, politique des traces, 7. hal-01479904

**HAL Id: hal-01479904**

**<https://hal.science/hal-01479904>**

Submitted on 28 Feb 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# *Encyclo*

*Revue de l'École doctorale ED 382*

## *Économies*

Pensée critique

## *Espaces*

Politique

## *Sociétés*

Pratiques sociales

## *Civilisations*

**KEVIN EYBERT\***  
**RÉMI ZANNI\*\***

## **TRACES DE LA POLITIQUE, POLITIQUE DES TRACES**

Les 12 et 13 février 2015, s'est tenu à Paris 7 - Paris Diderot le troisième colloque des jeunes chercheu-r-se-s en études critiques du politique, organisé par Armand Aupiais-L'homme, Yohan Barres, Jephthé Carmil, Charlène Charles, Cléo Collomb, Kévin Eybert, Brice Nocenti, Charlotte Puiseux, Asli Telseren, Pauline Vermeren et Rémi Zanni, avec le soutien du COSTECH, du LCSP et de l'URMIS.

Nous proposons alors de partir en quête des *traces de la politique*, laissant, comme il est d'usage depuis quatre ans maintenant, un large espace à la discussion et à la construction de conclusions collectives entre les intervenant-e-s – étudiant-e-s, doctorant-e-s et docteur-e-s récemment adoubé-e-s, provenant de différents champs disciplinaires rattachés aux humanités et aux sciences sociales – et le public. En voici les actes.

La notion de trace implique qu'on ait affaire à un objet ou phénomène infime ; involontairement laissé par quelqu'un-e ou quelque chose ; impliquant pour exister d'être interprété par quelqu'un-e. C'est d'abord un reste, un vestige infinitésimal ; comme le dit Carlo Ginzburg, c'est ce qui échappe, un indice, quelque chose d'*a priori* négligeable, un « fait marginal<sup>1</sup> ». C'est ensuite un « signe involontaire<sup>2</sup> » : si l'on peut bien désirer « laisser une trace » ou « effacer ses traces », celles qu'on laisse effectivement ne sont jamais telles qu'on les aurait souhaitées. Le fait même de les vouloir effacées imprime son passage et son intention (la tension du volontaire et de l'involontaire se résout à l'avantage du second). Enfin, la trace implique un art interprétatif : elle n'est constituée comme trace, comme trace de quelque chose (qui peut être indéterminé), de quelque activité, qu'à partir du moment où un acte d'interprétation vient donner une signification à ce

---

\* Laboratoire du Changement Politique et Social (LCSP), Université Paris Diderot – Paris 7.

\*\* Laboratoire du Changement Politique et Social (LCSP), Université Paris Diderot – Paris 7.

<sup>1</sup> Carlo GINZBURG, « Traces. Racines d'un paradigme indiciaire », *in idem, Mythes, emblèmes, traces*, Paris, Verdier, 1989, p. 230.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 279.

qui, auparavant, n'était qu'une empreinte imperceptible et silencieuse.

Dans cette perspective, on pourrait dire que l'empreinte est une trace non(encore) interprétée : une trace de pas n'existe que pour qui peut la reconnaître comme telle. La marque, au contraire, fonctionnerait comme signe au sein d'un rapport social : objet d'une représentation sociale, elle serait immédiatement reconnue par tou-te-s ceux et celles qui possèdent le bon code – positive ou négative –, elle serait signe d'appartenance ou elle serait stigmaté. Sur une échelle de l'invisible au visible, entre l'empreinte – insaisissable et inaperçue – et la marque – « officialisée », dotée d'une grande inertie et contribuant à structurer un certain ordre symbolique, un « partage du sensible<sup>3</sup> » –, la trace n'est perceptible qu'à celle ou celui qui la cherche ou « tombe » sur elle : la trace s'avère inéluctablement vouée au conflit des interprétations.

Qu'implique donc le projet de penser les traces de la politique ou la politique des traces, si l'on entend par politique ce qui relève du conflit – au registre négatif de la domination et du pouvoir comme au registre positif des luttes sociales, des expressions conflictuelles et des projets d'émancipation ? On peut se demander, d'abord, quelles sont les traces dans le présent des luttes politiques vaincues ou simplement oubliées. Comment penser les restes, actifs ou inactifs, laissés par une « histoire discontinue de la liberté politique<sup>4</sup> », comme par exemple ceux de la Commune de Paris, des expériences conseillistes, d'un moment d'expérimentation de la démocratie radicale et de resurgissement de l'exigence démocratique ?

La contribution de Jean-Philippe Tonneau s'inscrit tout à fait dans cette thématique. Au lieu de se faire l'arpenteur des traces, l'auteur nous enjoint à occuper ce rôle, à partir à la recherche des traces de discontinuité et de continuité entre les différentes formes d'engagement de quatre générations d'avocat-e-s militant-e-s se succédant du début des années 1970 aux années 2010. Quel héritage et quelle réception du legs communiste inscrit dans le vécu de la Seconde Guerre mondiale, pour les avocat-e-s du Syndicat des Avocats de France (SAF) des années 2000 ? Dans quelle mesure ce geste iconoclaste visant à « politiser la défense » est-il repris, délaissé ou transformé par une génération d'avocat-e-s militant-e-s méfiant-e-s à l'égard des partis politiques, dont l'engagement est plus ponctuel et lié aux domaines du droit dans lequel ils et elles s'engagent (droit des étrangère-s notamment) que « total » et tourné vers la constitution d'un pôle de résistance d'une gauche unitaire

<sup>3</sup> Jacques RANCIÈRE, *La méésentente*, Paris, Galilée, 1995.

<sup>4</sup> Martin BREAUUGH, *L'expérience plébéienne. Une histoire discontinue de la liberté politique*, Paris, Payot, 2007.

au sein de l'appareil juridique ? Cette communication nous amène également, indirectement, à nous interroger sur la place du droit dans une optique de pensée et de théorisation d'une politique critique ou d'une critique du politique : l'exposé de Jean-Philippe Tonneau nous indique différentes modalités, selon les époques, d'inscription du droit dans la *polis*, que ce soit par la focale des justiciables (de fait ou en puissance) qui apportent à ces avocat-e-s militant-e-s un autre regard sur les réalités sociales ou par celle des membres du SAF qui, se faisant « avocat-e-s dans la Cité », partagent connaissances et savoir-faire ailleurs qu'à l'intérieur de l'institution. À cet égard, le droit offre aussi des prises pour penser et actualiser des représentations et des pratiques d'une forme de politique non institutionnelle, comme l'illustre sa place aujourd'hui dans les luttes liées aux Zones à Défendre (ZAD), notamment celle de Notre-Dame-des-Landes.

Thomas Gwillim prend le relais en interrogeant le devenir du paradigme indiciaire de Carlo Ginzburg à l'aune d'une « archéologie de la modernité » – rattachée au nom de Walter Benjamin – et de l'analyse de ce qu'il nomme « histoire-simulacre » – dérivée du commentaire de Francesco Masci sur le Berlin de l'après-Mur<sup>5</sup>. Autrement dit, quel régime de la trace des vaincu-e-s de la politique peut advenir dans des espaces-temps que les fantasmagories architecturales, comme les lacérations haussmanniennes dans le Paris du début du XX<sup>e</sup> siècle ou bien le « Berlin-simulacre » d'après 1989, actualisent ? Au-delà de cette réflexion sur le statut de la trace politique au regard des positions que le réel et le fictif occupent l'un par rapport à l'autre, l'article de Thomas Gwillim nous amène également vers « un usage non réifié<sup>6</sup> » des traces de l'histoire des perdant-e-s, nous permettant dès lors de trouver quelque issue au désespoir du recouvrement des traces de la politique entrevu et redouté.

On peut, ensuite, poser la question des stratégies du « négligeable », de celles qu'empruntent et que se disputent dirigeant-e-s et dirigé-e-s, dansant autour des traces et les un-e-s autour des autres. Comment comprendre l'action effrénée d'un pouvoir avide d'effacer les traces de celles et ceux qui n'entrent pas dans son ordre, de tracer et de pister tout ce qui le subvertit de l'intérieur ? Comment analyser les dynamiques s'installant entre ces gouvernant-e-s expert-e-s en comportements et en micro-impacts et les mouvements parfois opposés, parfois parallèles, qui souhaitent arpenter d'autres traces – celles, par

<sup>5</sup> Francesco MASCI, *L'Ordre règne à Berlin*, Paris, Allia, 2013.

<sup>6</sup> Voir *infra*, *La trace à l'épreuve d'un changement de paradigme : de l'« archéologie de la modernité » à l'histoire-simulacre*.

exemple, de l'« héritage sans testament<sup>7</sup> » des révolutions modernes ? Peuvent-ils seulement espérer laisser leur trace sans les abandonner, s'inscrire dans le réel tout en échappant au traçage que leur imposent les institutions ?

La question de la trace écrite comme objet de pouvoir est au cœur de l'article philosophique de Rémi Rouge. Celui-ci, s'inspirant d'écrits de Michel Foucault, note l'évolution des mécanismes du pouvoir à partir du XVII<sup>e</sup> siècle : il ne s'agit plus pour le pouvoir souverain d'« irruption éclatante », mais bien plutôt d'insinuation dans le corps social, de telle manière que tout-e un-e chacun-e dispose des mécanismes de pouvoir et se les accapare par l'utilisation de l'écrit, et notamment par des outils scripturaux visant à dénoncer l'infamie de ses concitoyens. C'est cette écriture que Rémi Rouge interroge et notamment son rapport avec la trace. Le pendant de cette diffusion du pouvoir se trouve être une injonction à l'écriture, notamment au sein des institutions disciplinaires : les « usag-er-ère-s » sont invité-e-s à écrire et c'est à partir de ces traces laissées que le pouvoir va produire un savoir de plus en plus précis, à la fois différenciateur et comparatif, sur les sujets infâmes. Ce n'est en effet pas tant le signe qui est traqué dans les écrits que les traces de quelque autre norme, la trace d'un événement médical par exemple. Cette pensée articule les démonstrations de Foucault avec une réflexion plus contemporaine sur ce que peut signifier laisser parler les traces laissées par les hommes et femmes infâmes, traces produites justement *contre* les dispositifs de pouvoir cherchant à les produire et les exploiter. Comment « laisser dire et faire parler » les traces de l'infamie sans « parler pour » ni alimenter quelque « gouvernementalité algorithmique » que les réseaux sociaux participent à produire ?

Mathieu Corteel se situe également aux frontières de la trace et de la surveillance, à partir de la question numérique. En effet, la pensée critique de l'auteur s'affronte à *Predpol*, un logiciel qui propose algorithmiquement aux services de police des éléments permettant d'anticiper les futurs crimes sur un territoire donné (en général une ville) à partir des traces internet. Retraçant la généalogie de ce dispositif et révélant son fonctionnement, Mathieu Corteel met au jour les enjeux philosophiques d'une telle innovation technologique, non sans émettre un certain nombre de réserves sur son efficacité. Au cœur de sa réflexion, le statut de la trace change radicalement puisque, loin d'être un item

---

<sup>7</sup> Hannah ARENDT, « De la révolution », in *L'Humaine Condition*, Paris, Gallimard, 2012 (voir aussi la préface de Hannah ARENDT, « La crise de la culture », in *L'Humaine Condition*, Paris, Gallimard, 2012).

appelant l'interprétation, elle devient, par la grâce de l'algorithme, ce qui va générer la matrice interprétative par son nombre, sa quantité, déterminant des corrélations au sein d'un système sémantique qu'elle validera performativement. Ce modèle transforme le rapport entretenu par le virtuel et l'actuel et fait naître ce que l'auteur nomme une « police quantique » ainsi que le crépuscule de l'individualité juridique au profit de sa dividualité.

C'est également dans cet entre-deux, entre domination et émancipation par les traces, que se situe l'article, assez singulier, de Mira Younes : le prisme de la trace semble structurer aussi bien sa recherche et ses enjeux que sa position en tant que scientifique. Elle commence par mettre au jour quatre régimes de trace pour présenter objets et sujets de l'enquête ; à partir de son travail auprès des femmes immigrées au Liban dans le cadre d'un contrat de travail domestique sponsorisé, Mira Younes questionne ce qu'elle nomme le régime des traces idéologiques présentes dans le langage. C'est dans un deuxième temps, au regard de sa propre trajectoire, que la chercheuse va alors pouvoir identifier un régime mémoriel des traces permettant de problématiser sa position au sein des espaces sociaux qu'elle traverse et interroge. Son travail ainsi doublement perfusé peut, dès lors, s'inscrire en complément aux multiples tactiques, stratégies et pratiques que déploient ces femmes qui n'accèdent à l'espace public qu'au prix de la clandestinité. L'écriture académique, quittant son « parler pour », parvient alors à résonner comme une *politique des traces*, en ce qu'elle tente de rendre compte de l'hétérogénéité de l'expression de ces femmes ainsi que d'une mise en lumière de leurs individualités et de leurs singularités niées dans le vécu de l'indifférence et de l'invisibilité que produit cette forme d'esclavage des temps modernes.

Quelle serait, pour finir, cette politique des traces ? Comment penser les conflits d'interprétation auxquels donnent lieu les vestiges des mouvements conflictuels, les indices récoltés par le pouvoir ou les débris d'identités qu'ils nous constituent ? Il s'agit alors ici de s'interroger sur les politiques de l'infime, de ce qui reste, sur la manière dont ces vestiges peuvent être réactivés dans le présent d'une lutte, être utilisés comme éléments de nouvelles techniques de traçage ou de traçabilité à la base de mécanismes de pouvoir spécifiques ou venir constituer de nouvelles identités et de nouveaux sujets politiques conflictuels.

C'est cet angle que Cléo Collomb a choisi pour interroger les traces informatiques et la question de la gouvernementalité algorithmique. Revenant à la définition que Rouvroy et Berns donnent de cette expression, la philosophe critique sa caractérisation comme

danger pour l'émancipation humaine, considérant que ces auteur-e-s théorisent une aliénation à partir de Gilbert Simondon sans pour autant le suivre jusqu'au bout. Si « ruine de l'émancipation reposant sur l'individuation transindividuelle il y a<sup>8</sup> », alors n'est-il pas étonnant d'exclure de l'analyse ce qui, justement, se fait support et symbole d'une telle relation, à savoir l'objet technique lui-même ? Dans un questionnement aux accents latouriens, Cléo Collomb interroge alors l'anthropocentrisme de la critique de la gouvernementalité algorithmique par Rouvroy et Berns<sup>9</sup>, essayant de penser une émancipation fondée sur la constitution de collectifs d'humains et d'algorithmes produisant un monde véritablement commun.

Enfin, Rémi Zanni actualise une pensée qui suit, à sa manière, les traces de l'héritage arendtien du Laboratoire de Changement Social et Politique (LCSP). Dans cet article, il s'agit de proposer une définition de la trace ainsi que de la marque à partir des catégories de la pensée arendtienne que sont l'action politique et la fabrication de l'*homo faber*. S'ouvre alors un dialogue entre ces deux couples de concepts, en compagnie d'Hannah Arendt bien entendu, mais aussi de Casper le fantôme, de Picsou, d'Homère et d'Astérix. La réflexion que nous propose Rémi Zanni ne se contente pas d'opposer les termes : si la trace procède de ce qu'Arendt nomme le *qui* de tout un chacun tandis que la marque renvoie à ce qu'il reste d'un individu dans une réification plus ou moins univoque, si la fragilité des traces s'oppose à la consistance des marques, l'une ne peut exister sans l'autre et l'autre peut être un signe de l'une. Par le monde que les marques constituent, par l'éducation qu'elles permettent, advient la condition de traces dont l'auteur formule une politique, une politique des traces qui doit s'imposer au détriment d'une politique des marques.

Si l'on peut regretter que ces quelques textes ne permettent pas de rendre compte intégralement de la fécondité des débats qui les ont suivis, nous tenons néanmoins à remercier l'ensemble des intervenant-e-s et participant-e-s au colloque, dans la salle ou en tribune, et en particulier, outre celles et ceux figurant dans ce volume : Armand Aupiais-L'homme, Jephthé Carmil, David Copello, Rostano Eloge Mombo Nziengui, Arnaud Figari, Nicolas Fretté, Mara Montanaro, Tara Mousavier, Brice Nocenti, Charlotte Puisseux, Aslı Telseren, Sébastien Tenenbaum, Elsa Tyszler et Marie-Pierre Wynands.

---

<sup>8</sup> Voir *infra*.

<sup>9</sup> Antoinette ROUVROY, Thomas BERNs, « Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation », *Réseaux*, 2013, 177, p. 163-196.



---

## DOSSIER THÉMATIQUE : TRACES DE LA POLITIQUE, POLITIQUE DES TRACES

---

Kevin EYBERT, Rémi ZANNI

Traces de la politique, politique des traces

Jean-Philippe TONNEAU

« L'avocat militant » au prisme des traces politique et professionnelle

Thomas GWILLIM

La trace à l'épreuve d'un changement de paradigme : de l'« archéologie de la modernité » à l'histoire-simulacre

Rémi ROUGE

Foucault et les politiques du récit : les traces de l'infâme

Mathieu CORTEEL

Prospecter et punir : étude critique des logiciels Blue Crush et PredPol

Mira YOUNES

Inscrire l'inestimable. Linéaments d'une recherche-action avec des travailleuses domestiques migrantes à Beyrouth

Cléo COLLOMB

Une politique des traces numériques est-elle possible ?

Rémi ZANNI

Que reste-t-il de nos aînés ? Tentative de définition, à partir de la pensée arendtienne, de ce que nous faisons politiquement lorsque nous laissons ou suivons les traces et les marques de ceux et celles qui ne sont plus tout à fait

---

## VARIA

---

Julia MARTINS

Les livres des secrets imprimés et traduits en Europe : la circulation des secrets italiens entre 1555 et 1560

---

## RÉSUMÉS DE THÈSE

---

Camille GOURDEAU

L'intégration des étrangers sous injonction. Genèse et mise en œuvre du contrat d'accueil et d'intégration

Hoang Anh NGUYEN TRINH

Une électricité soutenable pour le Vietnam : une transition vers une économie à bas carbone

Jacques Bernard SADON

Les Juifs d'Algérie sous Vichy. Le sort réservé aux enfants de l'enseignement primaire et secondaire.  
La mise en place de l'enseignement privé juif

---

## COMPTE RENDU DE LECTURE

---

Francis GALASSI

*Catiline, The Monster of Rome, An Ancient Case of Political Assassination*, Yardley, Westholme, 2014.  
(Romain MILLOT)

Pilar GONZÁLEZ BERNALDO et Liliane HILAIRE-PÉREZ (dir.)

*Les savoirs-mondes. Mobilités et circulations des savoirs depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015. (Elena SMIRNOVA)

---

## RÉSUMÉS, MOTS CLÉS ET BIOGRAPHIES DES AUTEURS

---

